

LYCÉE

PROGRAMMES 2019

ANALYSES ET ENJEUX

Français	p. 2
Langues et cultures de l'Antiquité	p. 2
Philosophie	p. 3
Humanités, littérature et philosophie	p. 3
Histoire-géographie	p. 4
Enseignement moral et civique	p. 4
Sciences économiques et sociales	p. 5
Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques	p. 5
Langues vivantes étrangères et régionales	p. 6
Arts	p. 6
Information documentation	p. 7
Éducation physique et sportive	p. 7
Mathématiques	p. 8
Numérique et sciences informatiques	p. 8
Sciences numériques et technologie	p. 9
Mathématiques- physique-chimie dans la voie technologique	p. 9
Sciences de la vie et de la Terre	p. 10
Enseignement scientifique	p. 10
Physique-chimie	p. 11
Sciences de l'ingénieur	p. 11
Enseignements technologiques :	
- les secteurs de production de biens (STI2D, STL, STD2A)	p. 12-13
- les secteurs des services (STMG, ST2S, STHR)	p. 14-15
Un moratoire pour une autre construction des programmes scolaires	p. 16

CONSULTER ET AGIR

La bataille contre la réforme du lycée dure depuis 18 mois maintenant. Alors que nous nous débattons dans les lycées sur l'organisation du niveau de Première, la prise en charge de SNT et des spécialités, le financement des options, les conditions d'enseignement, les contraintes d'emploi du temps, la possibilité ou pas de manuels... nous devons aussi nous pencher sur les nouveaux programmes. Cette brochure donne des éléments d'analyse sur la Seconde, la Première et parfois la Terminale, générales et technologiques, complétés sur le site du SNES-FSU. En décembre dernier, après un marathon de réunions, le ministère n'a pas pris en compte les améliorations des programmes de Seconde et de Première proposées par le SNES-FSU. C'est pourquoi, après s'être rendu aux présentations des programmes de Terminale organisées par le Conseil supérieur des programmes en mars, le SNES-FSU ne participera pas à la concertation de façade du ministère en juin. Au contraire, il appelle à amplifier l'action contre la politique éducative du gouvernement. Il propose aussi à la profession de donner son avis sur les programmes via une enquête en ligne*, qui permettra de soumettre des amendements au Conseil supérieur de l'Éducation de juillet.

Nous ne voulons pas de cette réforme, continuons à le faire savoir et à faire pression, en particulier par la grève le 17 juin.

Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe
Sandrine Charrier, secrétaire nationale

*<http://www.snes.edu/Enquetes/index.php/657571>

CE 16 PAGES A ÉTÉ RÉALISÉ PAR :

Éric Boczkowski, Sandrine Charrier,
Jean-François Clair, Valérie Degoy,
Jean-François Dejours, Magali Espinasse,
Romain Gény, Joëlle Georges, Clarisse
Guiraud, Amélie Hart-Hutasse, Xavier Hill,
Amel Imalhayenne, Anne-Sophie Legrand,
Caroline Magaud, Emmanuelle Mariini, Sonia
Mollet, Sylvie Obrero, Virginie Pays, Pierre
Priouret, Fabrice Rabat, Arthur Reverchon,
Marc Rollin, Georges Thai, Isabelle Tourtier,
Christian Couturier pour le SNEP-FSU.

FRANÇAIS

Ce programme ne répond ni aux besoins des élèves, ni aux attentes des collègues. Il limite fortement la liberté pédagogique et alourdit la charge de travail.

Le SNES-FSU avait alerté sur l'écart trop important entre les exigences du collègue et celles du lycée et avait fait des suggestions pour un programme à la fois accessible et ambitieux. Hélas, le texte publié se résume à la quantité d'œuvres à faire lire, de copies à corriger, de types d'exercices à maîtriser.

Grammaire traditionnelle

Pour répondre aux difficultés des élèves en expression écrite, priorité est donnée à une conception traditionnelle de l'enseignement de la grammaire dont l'efficacité est discutable. Cela ne permettra pas, sans temps supplémen-

taire, d'améliorer le niveau des élèves, surtout avec l'augmentation du nombre de lectures intégrales et de textes à présenter à l'oral.

Une étude de la littérature peu attractive

L'entrée est chronologique, dès la Seconde, avec quatre « objets d'étude » par an composés chacun d'un « parcours d'histoire littéraire chronologique » et d'œuvres complètes. Les élèves sont censés lire huit livres par an. La littérature contemporaine est quasiment oubliée et la liberté pédagogique réduite.

L'explication linéaire fait son retour dans l'Épreuve anticipée de français (EAF) de fin de Première alors que nos remarques avaient permis que sa mention soit effacée du programme.

Des épreuves inadaptées

L'épreuve écrite d'EAF est toujours de quatre heures. En Seconde il faudra préparer les élèves au commentaire, à la dissertation, à la contraction de texte et à l'essai.

La disparition du corpus est à double tranchant car la question guidait les élèves pour l'analyse du texte et le corpus était un point d'appui pour la dissertation. Pour la voie technologique, le sujet contraction-essai porte sur l'objet d'étude littérature d'idée. Nous avons souligné son extrême difficulté.

✉ : groupe-lettres@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Petition-pour-d-autres-programmes-de-francais-au-lycee.html>

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

L'étude des LCA sera possible en option facultative (de la Seconde à la Terminale) et/ou en spécialité (en Première et Terminale).

Option ou spécialité... un vrai faux choix

Les moyens alloués aux lycées conduiront à regrouper les élèves d'option et de spécialité. Les deux programmes sont compatibles, du moins en Première, mais associer grands commençants - ce que permet la spécialité - et élèves aguerris sera difficile.

Le SNES-FSU avait déposé des amendements visant à préciser le « caractère littéraire plus affirmé » de la spécialité et limiter les entraves à la liberté pédagogique (contraintes en matière d'évaluation, portfolio obligatoire). Aucun n'a été repris.

Quels objectifs ?

Les objets d'étude sont pertinents et susciteront l'intérêt des élèves tout comme les axes de travail : confrontation d'œuvres antiques et modernes ou contemporaines, étude de mots concepts, de grands personnages, repères historiques et géographiques. Mais rien n'est dit sur leur articulation ni sur les objectifs poursuivis. L'association du portfolio demandé en spécialité et en option facultative, du programme de langue ambitieux et d'une approche large de la traduction interroge sur les objectifs réels de l'enseignement.

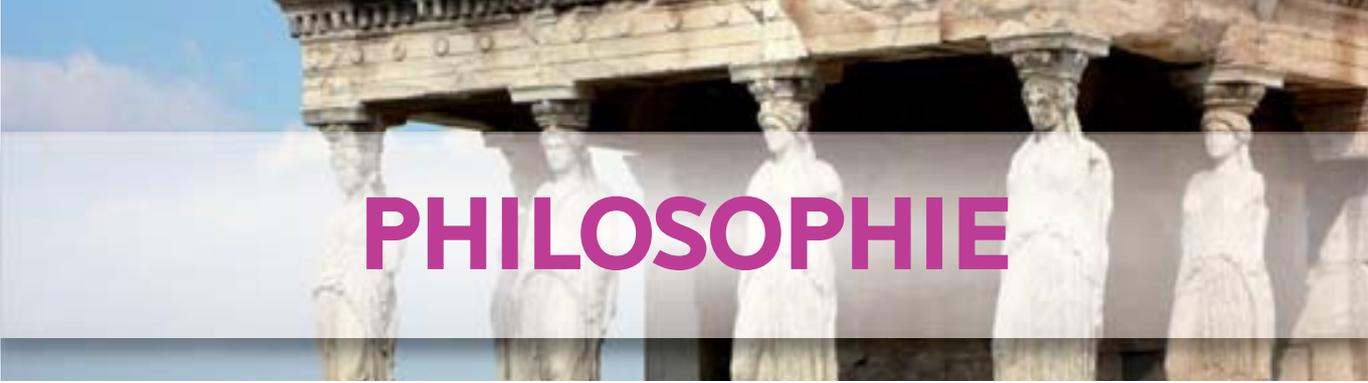
Comment maintenir un enseignement linguistique ambitieux, débouchant sur des pratiques autonomes de lecture et de traduction des textes en langue originale, tout en accueillant des élèves débutants et en ouvrant vers une dimension culturelle plus large ?

Quelles épreuves ?

L'épreuve de spécialité en Première surprend et nos remarques n'ont pas été entendues. En deux heures il faudra lire un texte bilingue de 300 mots, traiter une question sur le lexique et une sur la langue. Puis il y aura le choix entre version et essai. La version est aussi longue (50 mots) que celle de spécialité actuelle en L, avec une heure de moins pour l'épreuve et une formation totale réduite d'un an. L'essai sera certainement le sujet refuge. Pourquoi le limiter à 500 mots ? Avec 4 heures de cours hebdomadaires, les élèves ne pourraient-ils produire que 50 lignes sur l'objet d'étude travaillé en classe ?

✉ : groupe-lettres@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Les-LCA-dans-la-reforme-du-lycee-Resumons-nous.html>



PHILOSOPHIE

Le projet de programme du CSP du mois de mai prend à contre-pied celui du groupe d'experts sur lequel nous avons été consultés le 20 mars. Difficile dans ces conditions de travailler sérieusement sur des propositions aussi changeantes que contradictoires. Si l'on est rassuré par le maintien de certaines notions « historiques » comme le travail, l'inconscient, le bonheur (comme le SNES-FSU en avait fait la demande au CSP), la disparition pure et simple des champs du programme – héritage du difficile compromis de 2003 – témoigne d'un parti pris radical du CSP qui ne répond pas à une attente exprimée par la profession dans l'enquête du SNES-FSU sur les programmes de 2018.

Une démocratisation en panne...

Les programmes de philosophie sont construits autour de notions (depuis 1973),

laissant à chaque professeur la liberté de les combiner à loisir dans la construction de son cours. D'où une certaine « loterie » le jour de l'examen qui déroutent les élèves les plus fragiles, voire les plus scolaires... Faut-il alors renforcer cette approche strictement notionnelle, quitte à en réduire le nombre, ou faut-il limiter cette part de contingence, à l'aide d'un programme associant plus explicitement les notions à des champs de réflexion, y compris dans l'élaboration des sujets d'examen ?

Il pourrait être pertinent que la version définitive des programmes cherche à concilier la nécessaire liberté philosophique du professeur, avec une clarification du lien entre les sujets d'examen et les programmes.

... dans un contexte hostile

L'effet systémique des réformes (Parcoursup-baccalauréat-lycée) n'épargnera pas l'enseignement de la philosophie : montée des effectifs et faibles coefficients (8 % des coefficients du baccalauréat dans la voie générale, 4 % dans la voie technologique), coup de grâce porté aux dédoublements en séries technologiques, rapport instrumental à la discipline dans un contexte sélectif d'évaluation permanente... la spécialité « humanités, littérature et philosophie » risque de ne pas suffire à faire passer la pilule.

✉ : philosophie@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/A-l-ombre-de-la-fabrique-des-programmes-de-philosophie.html>



HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE

Le vertige du « en même temps »...

Enseignée et évaluée « à parts égales » par un professeur de littérature et de philosophie, cette spécialité risque de laisser sur leur faim les deux disciplines. Les élèves ne la poursuivant pas en Terminale passeront en Première une épreuve de deux heures littéraire et (en même temps...) philosophique, mais sur un seul texte qui pourra être tantôt littéraire, tantôt philosophique.

Du flou...

Le programme est structuré en « objets d'études » assez flous, ni vraiment littéraires

ni vraiment philosophiques. Il est présenté dans un ordre chronologique du premier semestre de Première au dernier de Terminale, ordre auquel il est cependant possible de déroger en classe.

De la culture générale ?

Si le programme initial a été conçu dans une optique très « culture générale et transversale », les recommandations des deux inspections générales assurent que cet enseignement conservera pourtant une dimension « disciplinaire authentique », « problématique et conceptuelle »... donc en contradiction avec un ensei-

gnement d'histoire de la culture et des idées. La bibliographie hermétique rebute les élèves habituellement attirés par l'ancienne série L. De quoi les transformer en orphelins de cette série et en futurs étudiants inquiets pour leur poursuite d'études.

🌐 : <https://www.snes.edu/Humanites-litterature-et-philosophie-de-quoi-HLP-est-elle-le-nom.html>

🌐 : <https://www.snes.edu/Programme-Humanites-Litterature-et-Philosophie-que-de-flou.html>

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Faire du neuf avec du vieux

Les programmes du tronc commun de la voie générale sont particulièrement denses et corsetés. En histoire, les « points de passage et d'ouverture » sont en réalité des exemples obligatoires autour desquels les professeurs devront construire leur cours. Ils renforcent le caractère encyclopédique des programmes, davantage conçus comme une somme de connaissances plutôt que comme un cadre permettant la construction de méthodes et de capacités propres à l'histoire et à la géographie.

Manque de temps et d'espace

Il est bien illusoire de penser que ces capacités pourront être travaillées en classe à raison de trois heures hebdomadaires dans la voie générale, sans dédoublement, dans des classes chargées, et en respectant une progression commune pour les épreuves de contrôle continu (E3C). Le pire est à craindre pour les séries technologiques : avec une heure trente hebdomadaire, le programme garde les mêmes théma-

tiques que dans la voie générale. On peut voir dans cette posture un mépris pour les spécificités de la voie technologique ainsi que pour les réalités du terrain.

Des problèmes épistémologiques

La notion de transition qui sert de fil conducteur en géographie en Seconde ne semble pas consolidée dans la communauté scientifique, elle relève avant tout du champ politique. Le concept de développement (au singulier) n'est pas interrogé alors qu'il fait l'objet de nombreux débats chez les géographes, notamment quant à l'étude des inégalités.

En histoire on assiste à un retour en arrière, par exemple dans l'approche du XIX^e siècle auquel le programme de Première est presque entièrement consacré, ou pour le chapitre sur la Méditerranée médiévale en Seconde. Il n'est pas tenu compte des renouvellements historiographiques et des réflexions épistémologiques récentes. L'entrée se fait souvent par l'histoire politique, aride pour les élèves, sans équilibre

avec les entrées culturelles, économiques, sociales...

Des épreuves sous contrainte de temps

Les exercices prévus pour les E3C ont été choisis non pas tant en fonction des objectifs disciplinaires que de la durée de l'épreuve (deux heures pour ne pas trop désorganiser la vie des établissements...). Dans la voie technologique, ils sont identiques à l'épreuve écrite terminale actuelle. Dans la voie générale, ils constituent un entre-deux entre l'épreuve du DNB (« réponse organisée » rédigée en une heure, notée sur 10) et l'épreuve terminale actuelle (analyse de document, croquis de géographie réalisé à partir d'un texte).

✉ : groupe-hg@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Faire-du-neuf-avec-du-vieux-les-programmes-d-histoire-geographie-du-lycee-a-la.html>

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Les conditions d'enseignement de l'EMC se dégradent : perte des effectifs réduits obligatoires, annualisation de l'horaire.

Les programmes entendent satisfaire les professeurs en leur accordant une grande liberté dans leurs choix de mise en œuvre. Le « projet de l'année », qui dans le projet du CSP était obligatoire, est devenu facultatif dans le texte réglementaire. C'était une demande forte portée par le SNES-FSU.

Démarches ouvertes et contenus arides

Toutes les démarches sont possibles en EMC, en théorie : exposés, débats, recherche documentaire, travaux sur toutes sortes de produc-

tions y compris artistiques... Pourtant cette apparente liberté ne pourra s'exercer que dans un cadre notionnel très contraint, d'une aridité surprenante pour un enseignement de tronc commun s'adressant à des adolescents. Les notions à acquérir sont complexes et nombreuses, relevant très majoritairement du champ de la philosophie politique, voire de l'histoire politique.

La question de la formation continue, pour permettre à tous les professeurs de prendre en charge l'EMC quelle que soit leur discipline de recrutement, est un serpent de mer... Une plate-forme numérique pour mutualiser le travail des uns et des autres ne saurait en tenir lieu.

Évaluation chiffrée

Reste entière également la question de l'évaluation de l'EMC. En tant qu'enseignement du tronc commun, il doit désormais donner lieu à des notes, qui seront prises en compte dans les 10 % de contrôle continu du nouveau baccalauréat... Mais les programmes n'offrent aucun cadrage en la matière, alors que les pratiques sont très diverses. On peut supposer qu'en l'absence d'indications officielles, certains chefs d'établissement tenteront d'imposer l'harmonisation de ces pratiques.

🌐 : <https://www.snes.edu/L-EMC-dans-le-LyceBlanquer-de-l-affichage-a-la-realite.html>

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Lors de leur présentation au CSE, les projets de programmes proposés ont fait l'objet d'un rejet unanime de la communauté éducative (aucun vote favorable). Le SNES-FSU a porté de nombreux amendements. Malgré cela, ils ont été publiés quasi à l'identique et le ministère est resté sourd aux nombreuses critiques.

Omniprésence du marché

Les programmes actuels de SES ne sont pas satisfaisants. Rédigés dans un contexte où la discipline faisait l'objet de nombreuses attaques de la part du patronat, qui lui reprochait d'avoir un regard trop critique sur l'entreprise et de ne pas suffisamment faire adhérer les élèves aux vertus du marché, ils avaient déjà introduit un changement important, en escamotant les débats de société au profit d'une présentation très formelle et lisse des mécanismes économiques.

Sans grande surprise, les nouveaux programmes de Seconde et de Première poursuivent et renforcent cette fâcheuse orientation. On remarquera en particulier l'omniprésence du marché et la mise en retrait de l'intervention de l'État, qui n'est présentée que de façon accessoire. Les mécanismes du marché sont présentés comme allant de soi et faisant preuve d'une efficacité très peu remise en cause, ce qui conduit à une certaine naturalisation de ce qui n'est pourtant qu'une forme particulière d'organisation économique. Nulle trace non plus des approches les plus critiques dans la partie sociologie des programmes : les élèves n'entendront parler ni de classes sociales, ni d'inégalités, ni de rapports de domination. Les débats théoriques qui traversent la discipline sont donc tout simplement évacués et le choix est clairement fait de privilégier certaines approches plutôt que d'autres.

Projets de Terminale

Apparaissent enfin des questions qui font davantage écho à des débats de société : la mobilité sociale, les outils de lutte contre le chômage, les limites de la croissance, etc. Il est cependant regrettable que les élèves qui auront arrêté les SES en Seconde ou en Première n'entendent jamais parler de ces sujets et se voient imposer à la place un enseignement de microéconomie inutilement technique et ne permettant pas vraiment, comme le promet pourtant le préambule du programme, de « contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines ».

✉ : Groupe.SES@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Programmes-de-SES-2019>

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE SCIENCES POLITIQUES

La spécialité HGGSP est présentée comme « pluridisciplinaire ». Elle est censée donner des « clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles ». De son côté, le programme d'histoire-géographie, lui, doit « donner les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui ». Quelles différences ?

Où est la science politique ?

L'intitulé laisse entendre que le programme contient des éléments relevant de deux disciplines, l'histoire-géographie et les sciences économiques et sociales.

En réalité, les contenus relèvent essentiellement de l'histoire (une histoire très politique), de la géopolitique, un peu de la géographie, et quasiment pas de la science politique, d'où un agacement certain face à une étiquette mensongère.

Quels enseignants ?

Alors que la science politique est une composante de la discipline sciences économiques et sociales, le préambule du programme de HGGSP précise que cette spécialité est prise en charge « par les professeurs d'histoire-géographie, avec l'appui, le cas échéant, des enseignants de SES ».

L'organisation en grandes thématiques qui croisent systématiquement les approches (par exemple : « Comprendre un régime politique : la démocratie ») rend impossible un découpage de l'horaire de spécialité. La prétendue pluridisciplinarité ainsi conçue s'avère un outil non pas au service des apprentissages, mais permettant une gestion souple des services. On ne sait pas non plus clairement qui devrait corriger l'épreuve terminale, ni même l'épreuve de spécialité de Première (une composition rédigée en deux heures) pour les élèves ne poursuivant pas en Terminale.

Des contenus élitistes

La spécialité est un enseignement élitiste, difficile, du point de vue des notions, périodes, et espaces géographiques abordés, comme par la somme de travail personnel attendu de la part des élèves (exposés, fiches de lecture, etc.). Elle vise à préparer au supérieur... en supposant déjà acquises une autonomie et une maturité que le lycée devrait construire.

Des questions évacuées et pas d'interdisciplinarité

À côté de programmes de tronc commun assez poussés dans leur approche, on attendait d'un nouvel enseignement de spécialité un certain renouvellement. Or on constate que les thématiques comme les objets d'étude évacuent les questions socialement vives (quid du Moyen-Orient actuel, quand on parle de frontières, de relations entre États et religions ?...) et ne s'orientent pas vers une interdisciplinarité féconde.



LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Ces programmes inter-langues ont une entrée culturelle commune déclinée en axes. Ce qui interpelle d'abord est l'invitation à (re)travailler la langue, soulignant peut-être une prise de conscience que cet aspect avait été délaissé dans les réformes précédentes.

En Seconde, l'entrée reste « l'art de vivre ensemble » et, au cycle terminal, « gestes fondateurs et mondes en mouvement », déclinées en huit axes (dont six doivent être abordés durant le cycle).

Des programmes ambitieux

Les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) à atteindre sont modifiés à la hausse, notamment en LVC, mais aussi en séries technologiques. Le SNES-FSU avait pourtant demandé que soit prise en compte la spécificité de ces séries.

Le CECRL reste le document de référence pour l'évaluation puisque les niveaux visés relèvent de ses échelles et non des programmes directement, ce qui est discutable. Le niveau B2 (en LVA), de « maîtrise courante de la langue » et C1 (en spécialité), d'« utilisateur expérimenté », nous semblent difficiles et peu adaptés à un enseignement au lycée.

En spécialité LLCE (en anglais, allemand, espagnol, italien et langues régionales), au-delà du C1, les attendus sont très ambitieux : seuls des élèves « spécialistes » parviendront à atteindre les objectifs liés notamment aux œuvres complètes.

Une formation nécessaire

Les programmes renvoient aussi aux nouveaux descripteurs du CECRL, parus en 2018, qui incluent notamment la médiation et la compé-

tence plurilingue et interculturelle. Au-delà des débats qu'elles suscitent, elles mériteront une formation initiale et continue des professeurs si l'institution souhaite les évaluer.

Le recours aux outils numériques est encouragé, en particulier pour l'expression écrite ; les questions premières sont cependant celle des effectifs pléthoriques et d'un temps d'apprentissage trop limité.

Épreuves

Il nous semble difficile d'évaluer plusieurs fois toutes les activités langagières (en Première et en Terminale), alors que les conditions d'enseignement-apprentissage ne sont pas réunies pour les préparer sérieusement.

✉ : lver@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Bienvenue-dans-la-rubrique-les-LVER-au-lycee.html>



ARTS

Aucune réflexion préalable sur la démocratisation des Arts et de la culture au lycée n'a été menée par le ministère.

Le SNES-FSU a demandé des possibilités de dérogation pour les élèves qui souhaiteraient suivre un enseignement artistique au lycée et une valorisation des options facultatives. Il n'a pas été entendu.

Des options en danger à terme

Les options ne sont pas financées et devront être prises sur la marge horaire octroyée à chaque lycée, tout comme les groupes et l'accompagnement. Elles ne comptent plus au baccalauréat que dans le cadre du contrôle continu. Pour retrouver leur poids actuel, il aurait fallu qu'elles bénéficient d'un coefficient 8 !

Programmes

Les programmes de musique et d'arts plastiques ont été conçus dans la logique de ceux du collège, ce qui peut être déroutant pour les collègues enseignant en lycée (programmes spirales).

Ils sont, de plus, curriculaires en musique avec un seul texte pour la Première et la Terminale. La pratique reste au cœur de ces disciplines. Pour les sept enseignements, les programmes permettront une grande liberté pédagogique. Ils sont parfois très denses (en arts plastiques par exemple) et engagent les professeurs à faire des choix pour construire un projet d'enseignement pertinent en fonction des profils d'élèves, ce qui pour certains enseignements interroge quant à la construction d'une culture commune.

Épreuves de spécialité de fin de Première

Pour les élèves renonçant à la spécialité en Terminale, l'épreuve est assez lourde. Dans certaines disciplines le jury pourra interroger le candidat sur une œuvre inconnue, ce qui est difficile pour les élèves. Pour d'autres, l'épreuve est déroutante : cinq à sept minutes de pratique en théâtre ; en musique, une vidéo enregistrée devra être présentée au lieu d'une pratique devant le jury.

Rénovation de la série « Techniques de la musique et de la danse » (TMD)

Cette nouvelle série technologique rénovée intègre le théâtre et se nommera S2TMD (sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse). En seconde, l'option technologique est intitulée « culture et pratique de la danse, de la musique et du théâtre ».

Dans le tronc commun du cycle terminal, les enseignements seront les mêmes que dans les autres séries technologiques. Un nouvel enseignement de spécialité « économie, droit et environnement du spectacle vivant » est créé, au-delà des enseignements de spécialité « culture et sciences chorégraphiques, ou musicales, ou théâtrales » et « pratique de la danse, ou de la musique, ou du théâtre ».

Les programmes sont en cours de rédaction, pour application en septembre !

✉ : ens.artistiques@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Arts-programmes-du-lycee-publies.html>

INFORMATION DOCUMENTATION

Des contenus en Information-Documentation dilués

La prise de conscience de l'importance de former les élèves et de leur faire acquérir une culture informationnelle s'est traduite par l'apparition de l'EMI (2016). Elle semble désormais s'éloigner des préoccupations institutionnelles et des nouveaux programmes du lycée. Il en résulte un éparpillement de contenus, au fil des programmes, sans cohérence, sans progression – et surtout sans moyens supplémentaires ! – pour permettre de mettre en œuvre de véritables apprentissages.

Des modalités d'enseignement inexistantes

En s'appuyant sur la nouvelle circulaire de missions (2017) et sur les pratiques professionnelles, le SNES-FSU a proposé des amendements pour renforcer et rendre visibles les collaborations avec le professeur documentaliste afin que celui-ci puisse prendre toute sa place dans les enseignements dispensés. Le ministère s'obstine à maintenir le professeur documentaliste dans un rôle d'accompagnant pédagogique voire à confondre le professionnel et le lieu, CDI.

SNT : le professeur documentaliste, une variable d'ajustement ?

Il y a beaucoup de flou autour de ce nouvel enseignement avec des politiques qui diffèrent d'une académie à l'autre. Il est à craindre que la participation du professeur documentaliste reste de l'ordre du bricolage local... au détriment de la formation de tous les élèves.

✉ : documentalistes@snes.edu

🌐 : <http://snes.edu/Place-du-professeur-documentaliste.html>

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



L'éducation physique fait partie du tronc commun, jusqu'en Terminale. Le volume horaire est de deux heures par semaine, ce qui représente en réalité, compte tenu des déplacements parfois nécessaires et du passage dans les vestiaires, à peine plus d'une heure de pratique en moyenne à l'échelle nationale. Il y a donc des progrès à faire en termes de reconnaissance de la discipline. Pour nombre d'élèves, et particulièrement les filles¹, c'est le seul temps d'activité physique de la semaine alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande une heure d'activité physique... par jour !

Pour que cette séance d'EPS soit *a minima* efficace il faudrait des programmes qui soient suffisamment clairs et précis en vue d'une culture commune.

Un programme qui n'en est pas un

Or, après une décennie de programmes trop prescriptifs, avec des niveaux à atteindre... inatteignables, le ministère a pris un chemin diamétralement opposé : laisser les professeurs décider eux-mêmes de ce qu'il y a à apprendre, le programme ne statuant plus que sur quelques généralités, certes louables, mais ne donnant quasiment aucune matière, aucun

repère, en termes de contenus. Le niveau d'écriture le plus précis dans le texte donne des formules du type « *se préparer à un effort spécifique, récupérer* », ou encore : « *maintenir un engagement physique tout en restant lucide dans ses choix* ».

Outre que ces prescriptions renvoient à des activités valables du niveau débutant au plus haut niveau sportif, on peut les interpréter tout à fait différemment et y mettre des contenus à géométrie variable. Au bout du compte, la formation dispensée sera différente d'un lycée voire d'un professeur à l'autre. Le caractère national de l'enseignement est mis en cause.

C'est la porte ouverte au renforcement des inégalités, en fonction des lieux et conditions de travail, des élèves, de la pression du milieu local. Ainsi conçu et contrairement aux objectifs affichés, le programme d'EPS, qui du coup n'en est pas un, est un frein à la démocratisation, alors qu'il devrait être un outil, un point d'appui. Pourquoi une telle volte-face de la part de l'institution ? Pilotage à vue ou volonté de mettre la discipline dans les pas de l'individualisme ? Pour la première fois dans l'histoire de la discipline, toutes les organisations syndicales ont voté contre ce texte.

Enseignement optionnel : infaisable !

L'ancienne option d'exploration et de « complément » (cinq heures par semaine en Seconde et quatre heures en Première et Terminale) ne s'est pas transformée en spécialité dans la réforme. Mais l'institution n'a rien trouvé de mieux que d'en transférer le contenu vers le nouvel enseignement optionnel de trois heures et qui n'a aucun coefficient valorisant au baccalauréat. Ce dispositif catastrophique est complété par un abandon de tout référentiel national dans le cadre habituel du contrôle en cours de formation (CCF) en EPS, au profit d'une adaptation locale. C'est cohérent avec les programmes, mais l'EPS perd ainsi toute ambition de culture commune : le ministère se défausse sur les professeurs de toute responsabilité dans la détermination de ce qui doit être appris.

1. Plusieures enquêtes montrent la moindre pratique des filles par rapport aux garçons, par exemple :

- Dossier de DEPP 2006 : Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée.
- INSEE, 2018 : Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent.
- Quel lien entre les pratiques sportives des élèves et leur performance et leur bien-être. OCDE, PISA 2018
- Avis du CESE : l'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives. Juillet 2018, page 27.

✉ : educ@snepsfu.net

🌐 : <http://www.snepsfu.net/peda/lycees.php>

MATHÉMATIQUES

Les mathématiques subissent de plein fouet une réforme qui fait peu de cas de la didactique et de la pédagogie, et piétine allégrement les conclusions de la Mission mathématiques Villani-Torossian, notamment la recommandation d'introduire un enseignement « de réconciliation » avec les mathématiques.

L'envers du décor

Les grilles prévues impliqueront des pertes horaires (moins d'heures en groupes à effectifs réduits) et, contrairement à ce que clame le ministère, beaucoup d'élèves arrêteront de fait les mathématiques en fin de Seconde. Il est dommage que les programmes de Première et de Terminale n'aient pas été pensés en articulation et publiés en même temps. Pour l'ensemble des programmes de la Seconde et de la voie générale, on assiste au retour de la démonstration... mais on note aussi beaucoup d'activités « numériques » qui font courir le risque que la forme prime sur le fond du contenu mathématique.

Seconde : un programme emblématique

Le programme de Seconde, entre volonté de renouer avec les « classiques » et alourdissement certain par rapport à l'existant, est ambitieux

et pourrait bien décourager les élèves à poursuivre en Première : il illustre toute la problématique de la réforme pour les mathématiques, qui redeviennent un outil de sélection en sortant du tronc commun à partir de la Première générale.

Première générale : la nostalgie de la série S ?

En voie générale, le programme de spécialité de Première est le plus problématique, car proche de celui de la série S des années 2000, voire des années précédentes, mais en quatre heures au lieu de six.

Nombre d'élèves seront face à un dilemme : abandon des mathématiques en fin de Seconde (comment pourraient-elles tenter les actuels profils ES ?), ou une à deux années difficiles en conservant des mathématiques pour une orientation plus ouverte.

Terminale générale : articulations incertaines

L'option de mathématiques complémentaires de Terminale, pensée pour l'accès au supérieur (Médecine, Sciences sociales et économie etc.), risque donc d'offrir à un public fort hétérogène un contenu à la cohérence incertaine. Concernant la spécialité de Terminale, et son

articulation avec l'option mathématiques expertes, nous sommes toujours dans l'expectative. Les premiers éléments concernant cette spécialité confirment l'ambition des programmes et laissent penser à un retour à ceux de l'ancienne Terminale C.

Voie technologique

En rapport avec d'autres disciplines, et bien que souvent réduits à des « outils », les contenus peuvent faire sens pour les élèves. Des notions parfois non abordées en voie générale y figureront (nombres complexes en STI2D par exemple). Hors STHR, à programme spécifique, l'enseignement des mathématiques y sera à double entrée : dans le tronc commun (avec une variante en STD2A) et au sein des spécialités mathématiques-physique (STL, STI2D), mais avec un horaire variable localement, car non fixé dans les textes. Faire acquérir des automatismes peut être une bonne idée, cependant le probable pilotage par le contrôle continu risque d'imposer des activités qui pourraient empiéter sur la résolution de problèmes, ou une étude un tant soit peu approfondie des notions.

✉ : gr-maths@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Analyse-des-programmes-de-mathematiques-du-Lyce-Blanquer.html>

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

Cet enseignement de spécialité de Première et Terminale générales totalement nouveau aurait pu s'intituler « Informatique ».

L'occasion ratée

Le programme de Première, très pointu et ambitieux (parfois trop), risque fort de décourager nombre d'élèves qui auraient pu être malgré tout séduits par SNT en Seconde : malgré sa dénomination proche, il est sans grand rapport avec les contenus de ce dernier. Des problèmes de conditions matérielles et de

formation des personnels semblent avoir été découverts après la publication du programme de Première. Une large place est consacrée aux bases de données en Terminale, avec un programme toujours très ambitieux, et moins varié qu'en Première.

Évaluation

En fin de Première, elle est prévue sous forme de QCM (42 questions en deux heures, avec points négatifs en cas d'erreur !), ce qui exclut de faire de cet enseignement un point d'appui

pour développer l'argumentation ou la prise de distance critique : on sera nettement dans l'applicatif, voire le par cœur... L'année suivante, les élèves conservant la spécialité devraient avoir une épreuve écrite de 3 h 30 centrée sur les notions étudiées en Terminale, et une épreuve sur ordinateur de 30 minutes qui serait axée sur les compétences en programmation.

🌐 : <https://www.snes.edu/SNT-et-NSI-les-questions-a-poser-lors-des-formations-a-la-reforme.html>

SCIENCES NUMÉRIQUES ET TECHNOLOGIE

Bien qu'avec des contenus fortement connotés « informatique », SNT est une compilation de différentes notions et thématiques le plus souvent en rapport avec le « numérique », et pourrait être enseigné par des professeurs de disciplines diverses : mathématiques, physique-chimie, STI, HG, technologie, documentations, etc., selon les établissements.

Objet pédagogique non identifié

Les objectifs de cet enseignement sont tellement vagues qu'ils peuvent être interprétés de manières variées. Sans délimitation exacte des niveaux de connaissances attendues, avec des contenus sujets à interprétations parfois contradictoires, cet enseignement risque vite d'avoir peu de sens pour les élèves, comme pour les professeurs ! Les manuels récemment publiés

sont à l'image du programme : il est difficile d'y trouver ce qui est véritablement essentiel. Au mieux, ils permettront aux enseignants d'avoir des exemples d'activités thématiques. Quant à la formation accompagnant la mise en place, elle semble bien faible, et on risque d'observer une grande variété d'approches et de pratiques. De plus, les incitations à des mises en pratique vont se heurter aux disponibilités de salles adaptées ou aux possibilités de dédoublement, sans lesquelles les expérimentations recommandées risquent de finir en démonstrations vidéo-projetées : c'est l'implication des élèves qui sera alors en jeu.

Python : le serpent qui se mord la queue

Le programme prévoit de la programmation en langage Python, tout comme le programme

de mathématiques de Seconde. Cela pose le problème de la cohérence et de l'articulation des apprentissages et des notions abordées. Le découpage des connaissances sur deux programmes distincts – et fortement contraints par les horaires alloués – fait courir le risque d'un renvoi de l'un à l'autre de l'étude et de la mise en œuvre de ce langage.

<https://www.snes.edu/Sciences-Numeriques-et-Technologies-l-occasion-ratee.html>

<https://www.snes.edu/Sciences-numeriques-et-technologie-qui-n-en-veut.html>

MATHÉMATIQUES – PHYSIQUE – CHIMIE DANS LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Mathématiques du tronc commun des séries technologiques

Les mathématiques font partie du tronc commun du cycle terminal de toutes les séries technologiques, ce dont le SNES-FSU se félicite car cette discipline est régulièrement convoquée dans les activités techniques. Cependant, le SNES-FSU demande que cet enseignement continue d'être décliné en fonction des spécialités des séries et de leurs besoins, et donc fasse l'objet de plusieurs programmes.

Ainsi, ces derniers devraient contenir, d'une part, une partie commune permettant de construire une culture commune et, d'autre part, des compétences propres aux séries. Dans cette version des programmes, le tronc commun mathématiques propose les classiques outils et connaissances mathématiques puis apporte le minimum indispensable à tout élève :

il est assez surprenant qu'il n'ait pu en être de même en voie générale !

Association mathématiques - physique - chimie en série STI2D et STL

Dans ces séries, les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont regroupés et forment une spécialité pour se raccrocher artificiellement à la structure de la voie générale. Le partage des contenus et des horaires n'est pas précisé : cela conduira à des arbitrages locaux variables y compris dans le temps, et alimentera la compétition entre disciplines dans la course aux moyens et aux dédoublements.

Les programmes ne mettent pas nécessairement en évidence les ponts possibles entre ces enseignements, et la cohérence de l'ensemble n'est pas toujours assurée.

Pour autant les contenus mathématiques sont plutôt cohérents avec les attendus des disciplines technologiques. Les programmes de physique-chimie présentent quant à eux l'incohérence majeure de vouloir contenir tous les savoirs des différentes séries.

Le SNES-FSU demande que ces derniers soient spécifiques à chaque spécialité et en cohérence avec les enseignements technologiques afin d'éviter les doublons ; les heures doivent être dédoublées pour permettre des travaux pratiques ou activités expérimentales. Cette « spécialité » sera évaluée en Terminale et pourrait être support pour le projet final.

<https://www.snes.edu/Physique-chimie-analyse-des-programmes-de-physique-chimie.html>

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Trois nouveaux programmes concernent les professeurs de SVT à la rentrée prochaine : le programme commun de SVT en Seconde, ceux de la spécialité SVT et de l'enseignement scientifique en Première. Un point positif dans les programmes de SVT : la réaffirmation de la nécessité d'effectuer expériences et manipulations.

SVT : une structuration artificielle

Pas de réelle nouveauté, les rédacteurs s'étant attachés à « recycler » une bonne partie des programmes actuels « pour limiter les difficultés des collègues ».

Les programmes de Seconde et de spécialité de Première reprennent la structuration précédente, passablement artificielle, en trois thématiques : la Terre, la vie et l'organisation du vivant ; les

enjeux contemporains de la planète ; corps humain et santé. Sur la forme, la disparition de la présentation en tableau des connaissances et des capacités ne rend pas la lecture plus aisée.

Des programmes chargés

En Seconde, les principaux changements concernent l'apparition de « Nourrir l'humanité » en provenance du programme actuel de ES/L, le retour de l'étude des paysages, la « descente » en Seconde de l'étude de la « procréation et sexualité humaine », que le SNES-FSU revendique depuis de nombreuses années, et l'arrivée de l'étude des micro-organismes. L'ensemble apparaît cependant très chargé, voire infaisable. En spécialité SVT de Première, le programme, peu novateur, est aussi pléthorique. Outre le basculement de toute la partie immunologie

issue du programme de Terminale, ainsi que de l'étude de l'activité enzymatique, il faut noter le retour de l'écologie et la présence d'une partie de géophysique globale très consistante.

Épreuve de Première

L'épreuve commune de contrôle continu (E3C), pour les élèves qui abandonneront la spécialité SVT en fin de Première, ne s'éloigne pas des types d'exercices proposés actuellement au baccalauréat, sur une durée réduite (deux exercices sur deux heures).

Projet de programme de la spécialité en Terminale : voir sur le site national.

✉ : groupe.svt@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Les-programmes-de-SVT-en-lycee-Seconde-Premiere-decevants.html>

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Le programme de Première de ce nouvel enseignement du tronc commun du cycle terminal s'organise autour de quatre thèmes dont les contenus s'appuient fortement sur les champs des « sciences expérimentales » : « Une longue histoire de la matière », « Le soleil, notre source d'énergie », « La Terre, un astre singulier », « Son et musique, porteurs d'information ».

Un enseignement partagé

Même si les discours des corps d'inspection, dans le cadre des formations à la réforme, insistent de plus en plus lourdement sur le caractère nécessairement interdisciplinaire de l'approche de ce programme, sa mise en œuvre s'effectuera principalement en le partageant pour moitié entre les professeurs de physique-chimie et de SVT.

Où sont les mathématiques ?

Un paragraphe du préambule, ajouté tardivement, tente de justifier une « place particulière

pour les mathématiques » dans la logique de l'affirmation permanente du ministre qui évoque maintenant des « mathématiques appliquées dans le tronc commun ». Personne n'est dupe, aucun contenu de ce programme n'a besoin d'un modèle mathématique pour être résolu.

Peu adapté à la diversité des élèves et des conditions d'enseignement

Si la construction de ce programme est intellectuellement intéressante, il est à craindre que de nombreux sujets, arides, soient compliqués à aborder par des élèves aux aptitudes et compétences scientifiques très hétérogènes. D'autant que les conditions d'enseignement, dans le cadre des moyens alloués, ne permettront pas la mise en œuvre du vœu pieu de l'introduction « [...] créer les conditions permettant un travail de laboratoire fondé sur diverses formes de manipulation ».

Ce programme est complété par un « projet expérimental et numérique » auquel il faudra

consacrer une douzaine d'heures dans l'année dans des conditions « permettant un travail pratique en petits groupes », dont la mise en œuvre s'annonce problématique et très variable sur le terrain.

Épreuve de Première

La note de service présente une épreuve commune de contrôle continu (E3C) très orientée vers une approche interdisciplinaire, comportant une petite partie calculatoire. Il pourrait y avoir des difficultés à répartir les corrections entre les disciplines.

Projet de programme de l'enseignement scientifique en Terminale

Il paraît moins abscons que celui de Première, plus facile à appréhender sur le fond mais pose de véritables difficultés de mise en œuvre.

🌐 : <https://www.snes.edu/Programme-de-l-Enseignement-scientifique-ES-en-1re.html>

PHYSIQUE-CHIMIE

Les horaires sont inchangés en Seconde (trois heures par semaine). La physique-chimie peut être choisie en spécialité (quatre heures par semaine en Première et six heures par semaine en Terminale).

Une nouvelle approche bienvenue

Les objectifs annoncés des programmes sont de mettre particulièrement en avant la pratique expérimentale et la modélisation. L'accent est mis sur une approche concrète et contextualisée des différents concepts. Les thèmes assurent la continuité avec le collège. Leur reprise devrait permettre selon les rédacteurs un « apprentissage approfondi de sujets volontairement réduits mais formateurs ». Les concepts sont moins nombreux et leur traitement moins superficiel que dans les programmes actuels. La compétence « extraire, exploiter » a disparu même s'il faut continuer à familiariser de manière

raisonnée les élèves avec les documents. Même si l'accent est mis sur la modélisation, la mise en activité des élèves et la contextualisation, qui sont des acquis du programme actuel, permettront de ne pas rendre la discipline aride. Les programmes sont intéressants mais denses malgré les allègements obtenus par le SNES-FSU (suppression de la notion de vecteurs « variation de vitesse » en Seconde et suppression de la réalisation de vidéo avec un smartphone).

Deux nouvelles compétences et capacités

Deux nouvelles compétences transversales apparaissent : les capacités numériques et la notion d'incertitude. Les capacités numériques (langage Python et microcontrôleurs) n'ont pas vocation à être au cœur de l'apprentissage de la physique-chimie. Il faut s'accorder quelques

années pour leur introduction progressive. Les capacités mathématiques et expérimentales (qui ne se limitent pas à mettre en œuvre la compétence « Réaliser ») sont clairement identifiées. Les professeurs de physique-chimie devront donc traiter des points de mathématiques.

Quelles conditions d'enseignement ?

Les dédoublements pour les sciences expérimentales devront être financés par la marge horaire qui sert aussi à l'AP, aux options... Dans ces conditions quel sera l'horaire dédié à cette pratique ? On peut craindre de grandes variations suivant les spécificités des établissements.

✉ : physique-chimie@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Physique-chimie-analyse-des-programmes-de-physique-chimie.html>

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Ce programme est conçu pour aborder un maximum de points sans fixer les attendus de la formation vis-à-vis d'une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur.

Une grande liberté de traitement

Les rédacteurs ont fait part de leur ignorance des évolutions technologiques futures et s'en remettent donc à l'intelligence des professeurs pour faire les choix d'approfondissement. Il n'y a donc pas d'indicateur sur les niveaux d'acquisition des connaissances.

Le programme aborde un peu plus de notions que l'actuel mais en ne les précisant pas. Derrière l'intitulé des connaissances associées, les champs des savoirs peuvent être vastes. La liberté d'explorer en profondeur ou non est laissée aux professeurs.

L'information, son traitement et sa transmission sont toujours bien présents et légitimes. Néan-

moins, le programme pointe Python comme langage de programmation, alors même qu'il ne semble pas adapté à la plupart des problèmes abordés en SI.

L'ordre des chapitres n'est pas cohérent, car il s'agit, selon les rédacteurs, d'un affichage « vendeur ». Cela pose le problème de l'évaluation en fin de Première, lorsque cette spécialité est abandonnée, puisque l'écrit de 2 heures s'appuiera sur deux exercices concernant un produit unique, le premier sur « l'étude d'une performance du produit », le second sur « la commande du fonctionnement »... Quelles parties sont réservées à l'enseignement de Terminale, lorsque la spécialité est conservée ?

Des modalités d'enseignements difficiles à mettre en œuvre

En Première est institué un projet de 12 heures pour montrer aux élèves comment va se pour-

suivre l'enseignement en Terminale. L'objectif est donc d'éveiller l'appétence des élèves afin qu'ils continuent la spécialité. Mais comment faire en 12 heures un projet un tant soit peu réaliste ?

Cours, TD et TP ? Le programme ne précise pas les modalités d'enseignement. Il serait important de travailler en effectif réduit, aucune garantie n'est offerte.

Par ailleurs, la notion de « système multiphysique », (MEI), concourt plus que jamais à une revendication portée par le SNES-FSU : une part de co-enseignement inscrite dans les textes pour cette spécialité afin de permettre un enseignement de qualité.

✉ : enseignements.technologiques@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Series-technologiques-l-apparence-d-un-maintien.html>

ENSEIGNEMENTS

Série sciences et technologies industrielles et du développement durable (STI2D)

Les nouveaux programmes des spécialités de la filière STI2D se présentent dans deux nouvelles déclinaisons : « Innovation technologique IT et Ingénierie et développement durable I2D ». Ils reprennent la quasi-totalité des anciens programmes mais ajoutent de nouvelles notions dans un volume horaire réduit (deux heures de moins en Terminale) avec davantage de

cours en classe entière (perte au minimum de 2 heures de dédoublement en Première et Terminale due à la baisse de la marge à 14 heures). Les ajouts concernent principalement une nouvelle approche dénommée « design » et l'introduction des concepts STEM (Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

Ces apports sont très théoriques, en contradiction avec la philosophie de l'enseignement de la filière : manipuler pour comprendre et assimiler des notions abstraites. Le programme précédent déjà pléthorique était inadapté, mal perçu par les professeurs et impossible à évaluer de façon satisfaisante.

	L'APPRÉCIATION DU SNES-FSU	LES DEMANDES DU SNES-FSU
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL TECHNOLOGIQUE DE SECONDE SI ET CIT	Il s'agit dans l'esprit des concepteurs d'options de découverte, à base de défis ou de projets à caractères technoscientifiques, qui doivent permettre aux élèves d'envisager des études dans la filière STI2D. Mais ces options sont facultatives, financées sur la marge. Autant dire qu'elles disparaîtront rapidement. Est-ce sérieux à l'heure où le besoin de techniciens créatifs est prégnant ?	Rendre de nouveau obligatoire le choix d'une option en Seconde afin de conforter la réussite de la voie technologique dans la formation des futurs techniciens et ingénieurs.
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DU CYCLE TERMINAL		
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DU CYCLE TERMINAL INGÉNIERIE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (2I2D)	Les enseignements spécifiques (nommés enseignements de spécialité dans le programme précédent) sont concentrés sur l'année de Terminale pour représenter environ 70 % de l'enseignement de spécialité technologique restant (par fusion des spécialités de Première). Ainsi, ces enseignements sont fortement comprimés dans un volume horaire de 9 h, à comparer aux 5 h en Première et 9 h en Terminale précédemment. Comment est-ce possible ? D'après l'Inspection générale, le glissement de l'étude des solutions constructives dans les enseignements spécifiques permettra de dégager le temps nécessaire pour embrasser des programmes plus denses et abstraits !	Une plus large part réservée aux enseignements spécifiques, à aborder dès la Première, pour notamment rendre les deux projets (36 h en Première et 72 h en Terminale) plus pertinents, source de réalisations concrètes et si possible de mises en œuvre spécifiques. Une plus large place aux activités pratiques, répétées pour être formatrices et réinvestissables, à l'opposé d'un gavage à base de « granules ». Une marge horaire abondée pour permettre la mise en place de la pédagogie spécifique de l'enseignement technologique : « appropriation des concepts théoriques par le biais d'activités pratiques ». Le SNES-FSU revendique un programme adapté à ce que sont en droit d'attendre les élèves de la voie technologique, un programme que les professeurs pourrait investir de façon constructive et qui ne les contraindrait pas à des récitation parfois approximatives.



TECHNOLOGIQUES



	L'APPRÉCIATION DU SNES-FSU	LES DEMANDES DU SNES-FSU
ÉVALUATIONS	<p>Les deux spécialités de Première sont fusionnées en une seule en Terminale. Il est prévu une épreuve d'« Innovation technologique » en fin de Première. Ainsi, le caractère théorique de cette formation s'en trouve renforcé car elle donnera lieu à un oral sur une réalisation abstraite de conception au mieux virtuelle.</p>	<p>Préciser dans le programme ce qui doit être traité en Première et Terminale afin d'harmoniser les enseignements dans les lycées. Étudier dès la Première des solutions constructives afin que ces dernières puissent être réinvesties lors du projet de 36 heures en fin d'année.</p> <p>Les enseignements spécifiques doivent se faire dès la Première afin de faciliter la lecture et l'application du programme et donc son évaluation.</p>
	<p>La spécialité 212D (Ingénierie, innovation et développement durable) sera évaluée en Terminale par une épreuve spécifique en plus du grand oral. Elle regroupe la spécialité IT, soi-disant abandonnée en Première, avec la spécialité I2D et l'inclusion d'un parmi quatre enseignements spécifiques (AC, ITEC, EE et SIN). L'évaluation donnera lieu probablement à un sujet avec une partie commune et quatre parties spécifiques. La logique est sauve avec la volonté de conformer de force la filière STI2D avec la filière générale. Mais quid de la cohérence ?</p>	<p>Une définition claire et précise du grand oral, portant sur l'enseignement spécifique technologique, donnant lieu à une réalisation concrète. L'usage du vocabulaire spécifique de la spécialité devra être évalué à cette occasion.</p>

Série sciences et technologie de laboratoire (STL)

Des changements dans la répartition de certaines disciplines entre les enseignements généraux et technologiques apparaîtraient. Les deux spécialités « Biotechnologie » et « Sciences physiques et chimiques en laboratoire » sont conservées.

La disparition de la physique chimie du tronc commun et son introduction dans les enseignements technologiques sont une nouveauté. Le rétablissement de la chimie dans les sciences physiques répond à une de nos demandes. Si globalement les contenus d'enseignement

changent peu, l'association des mathématiques et de la physique chimie est un point négatif : il y a risque de confrontation entre les professeurs pour le découpage horaire, et d'inégalités entre les lycées.

Série sciences et technologie du design et des arts appliqués (STD2A)

Les contenus des disciplines d'arts appliqués ne semblent pas avoir été réellement travaillés : Outils et langages numériques et Design et métiers d'art en Première, Analyse et méthodes en design et Conception et création en design

et métiers d'art en Terminale. Les textes se contentent d'énumérer une liste de notions, sans contenus explicites ni niveaux de savoirs et de compétences. Devant nos interrogations, l'inspection générale a répondu que les profes-

seurs « avaient l'habitude de dispenser ces enseignements et qu'il n'était pas nécessaire de davantage préciser les programmes »...

ENSEIGNEMENTS

Série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

	L'APPRÉCIATION DU SNES-FSU	LES DEMANDES DU SNES-FSU
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL TECHNOLOGIQUE DE SECONDE	Le nouveau programme de management et gestion prévu avec 1 h 30 hebdomadaire est infaisable. S'il est maintenu en l'état, il deviendra un enseignement théorique qui n'aura rien de technologique et n'aidera pas à éclairer le choix vers la série STMG et ses atouts.	Il faut rendre ce programme faisable et attractif, lui redonner une dimension technologique. Le SNES-FSU propose de laisser aux professeurs la possibilité de choisir deux thèmes sur les trois proposés et de les mener dans le cadre d'une démarche active de mise en situation des élèves (projet).
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DE PREMIÈRE		
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DE PREMIÈRE DROIT ET ÉCONOMIE	<p>En droit et économie, de larges contenus souvent complexes devront être enseignés en seulement 4 heures hebdomadaires sans perspectives de dédoublements : la lourdeur des programmes est particulièrement problématique dans ces conditions.</p> <p>Le programme est trop dense et complexe, particulièrement en économie au niveau de certains concepts abordés. Certaines parties du programme, en particulier celles relatives au concept de marginalité, sont trop complexes au niveau du pré-baccalauréat. Elles alourdissent inutilement un programme d'économie de seulement 2 heures qui a pour vocation d'éclairer et contextualiser les spécialités technologiques de la série.</p>	<p>Le programme d'économie est celui qui a fait l'objet des demandes de modifications les plus nombreuses. Parmi elles :</p> <p>Thème 1 : supprimer les notions propres à l'utilité marginale et au coût marginal : se limiter à la présentation de l'utilité et du coût pour permettre d'interroger la notion de rationalité. Quoiqu'il en soit, ces notions ne doivent pas donner lieu à une approche de type « universitaire ».</p> <p>En substituant à ces notions trop complexes une approche de la production plus large, on peut donner plus de sens à ces notions et on est plus cohérent avec la réalité économique (impact et développement de l'économie sociale et solidaire).</p> <p>De plus elle ferait résonance avec le programme de management et donnerait sens à l'ensemble du bloc de disciplines technologiques.</p> <p>Thème 5 : revenir aux fondamentaux de la concurrence (types et structures de marché et effets sur la concurrence).</p>
MANAGEMENT	La préservation de l'ouverture aux différentes organisations, y compris non marchandes, qui favorise l'attractivité de la discipline est positive. Cependant, les contenus de Première sont un condensé de ceux de Première et d'une bonne partie du programme de Terminale actuel avec des ajouts liés au numérique. Même avec 1 h 30 supplémentaire, il sera difficile de mener un enseignement de qualité avec des mises en situation si on ne procède pas à des allègements.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ne pas plaquer la question du numérique « comme une donnée généraliste trop théorique » (point 1.4 et 3.1) mais la lier concrètement à des situations de management observées. ▶ Limiter l'étude des stratégies, en particulier celle portant sur l'internationalisation et les partenariats. Son étude serait prématurée au niveau Première. <p>De même, les méthodes de travail doivent rester réalistes pour un niveau Première et privilégier la compréhension des fondamentaux du management des organisations, des techniques et de leur mise en œuvre au travers de l'étude de différentes situations propres à différents types d'organisations.</p>



TECHNOLOGIQUES (SUITE)

	L'APPRÉCIATION DU SNES-FSU	LES DEMANDES DU SNES-FSU
<p>➤➤➤ SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE</p>	<p>Les contenus peu modifiés permettront aux collègues en théorie de réinvestir sur la base de leur expérience.</p>	<p>Les améliorations qui avaient été demandées sur l'actuel programme doivent être prises en compte : préciser et recentrer le programme sur des techniques de sciences de gestion qui pourront être réinvesties et prolongées dans les enseignements spécifiques en Terminale dans le cadre de la discipline « management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique ».</p>

Série sciences et technologies du sanitaire et social (ST2S)

Enseignement optionnel technologique de Seconde

L'horaire d'1 h 30 s'applique comme pour les autres options (sauf création et culture design) à l'enseignement « santé et social ». Ses horaires et ses contenus ne permettront pas d'entrer dans une démarche technologique de type projet. Il ne permettra pas aux élèves de percevoir le caractère spécifique au domaine de la

santé et du social et de les aider dans une orientation au-delà d'un projet prédéfini. Il faut redonner un horaire, des contenus attractifs à cet enseignement.

Cycle terminal

L'enseignement de spécialité en Première « biologie et physiopathologie humaines » est ambitieux. Il a le mérite de présenter des

contenus clairs avec des capacités exigibles bien définies et des activités technologiques détaillées. Il est attractif si on envisage une carrière dans le médical.

Par contre, la disparition de la physique en Terminale sera un handicap lourd dans le cadre d'une poursuite d'études dans le médical.

Série sciences et technologies de l'hébergement et de la restauration (STHR)

La série garde la Seconde spécifique.

Cycle terminal

Les enseignements restent les mêmes mais sont regroupés afin d'entrer dans la maquette à trois spécialités en Premières et deux en Terminales.

Cela amène à une répartition des volumes horaires différente qui rigidifie la répartition

des enseignements. Cette nouvelle grille horaire va également impacter les capacités de travailler en petits groupes donc de travailler sur des situations. L'augmentation globale du volume horaire (2 heures) des spécialités a une contrepartie qui portera atteinte au travail en effectifs réduits et à une démarche technologique de mises en situations :

► diminution de la marge horaire qui passe de

15 h à 14 h, marge qui finance non seulement les dédoublements mais aussi l'accompagnement personnalisé et les enseignements optionnels ;

- le projet n'apparaît plus dans la grille et n'a plus d'horaire fléché spécifique ;
- l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) perd son heure spécifique dans la grille du bloc technologique.

Épreuves de Première pour les séries technologiques dans leur ensemble

Les situations de handicap ne sont prévues que pour ST2S et STD2A et pas pour les autres séries, même pour les épreuves écrites de STL et STHR. Les épreuves orales de STI2D et STMG posent un problème de faisabilité : 30 mn d'évaluation par élève revient à passer environ une dizaine d'heures en évaluation par classe. Ce temps d'évaluation sera-t-il pris sur le temps de cours ? En outre, ces épreuves basées sur un projet de Première vont être redondantes avec au moins une partie de l'oral final reposant également sur un projet. Il est en train de se mettre en place une évaluation qui serait à la fois formative et certificative.

La grille d'évaluation en STMG, qui se veut une grille de « compétences », n'en est pas une, il ne s'agit pas de savoirs mis en action. Les critères d'évaluation ne sont pas mis en regard de compétences, et les niveaux d'évaluation sont approximatifs.

Les épreuves écrites ST2S, STL, STHR sont certainement trop denses par rapport au temps imparti (2 heures).

Excepté pour l'épreuve de physique-chimie de STD2A, pour l'ensemble des autres séries technologiques les disciplines support des épreuves ne sont pas réellement abandonnées en Terminale puisqu'elles sont intégrées aux disciplines

de spécialité de Terminale. Des champs de savoirs et de compétences risquent d'être évalués à deux reprises.

Il aurait été préférable que ces évaluations de Première n'aient pas lieu, quitte à construire un barème de baccalauréat technologique sur 95 au lieu de 100, et conserver ainsi la fin de l'année de Première pour conforter les savoirs, plutôt que de chercher à évaluer de façon anticipée des éléments de programmes qui le seront de toute façon à nouveau en fin de Terminale.

✉ : enseignements.technologiques@snes.edu

🌐 : <https://www.snes.edu/Series-technologiques-l-apparence-d-un-maintien.html>

UN MORATOIRE

POUR UNE AUTRE CONSTRUCTION DES PROGRAMMES SCOLAIRES



A lors que l'élaboration des programmes liés à la réforme du lycée touche à sa fin, il apparaît que les méthodes de construction des textes définissant les contenus d'enseignement ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Ainsi, de nombreux programmes de Seconde et Première du futur lycée font l'objet de contestations fortes notamment parmi les professeurs chargés de les mettre en œuvre.

Les diverses contraintes et groupes de pression auxquels sont soumis les concepteurs de programmes ne permettent pas un travail serein. La multiplication des niveaux de décisions – le Conseil supérieur des programmes, les inspections générales, le ministère et enfin le cabinet du ministre – ne clarifie pas, et parfois rend impossible le nécessaire débat démocratique :

- Que faut-il enseigner pour former aujourd'hui les jeunes ?
- Comment et pourquoi on l'enseigne ?
- Quels doivent être les moyens pour mettre en œuvre cette ambition ?

Il faut en finir avec la confiscation de l'écriture de programmes scolaires par quelques « experts » sans réelle concertation avec les professionnels de l'enseignement et de la recherche. Cette méthode impose des choix éducatifs contestables à l'ensemble du système éducatif. Elle conduit à publier des textes ignorant jusqu'aux amendements et avis du Conseil supérieur de l'éducation.

Il faut rétablir « l'ordre des choses » en commençant par définir les besoins des jeunes en termes de savoirs et de compétences, pour préciser les disciplines convoquées et les contenus d'enseignements, et enfin prévoir les structures et les modes de certifications adéquats.

Il appartient, certes, à la représentation nationale de fixer les finalités et missions de l'école, lieu de formation de tous les futurs citoyens. Mais les programmes scolaires, vecteurs de ces objectifs, structurent l'enseignement. C'est pourquoi les professeurs doivent être associés à leur construction, avoir les moyens de se les approprier afin de pouvoir, dans le cadre de leur professionnalité, en faire des outils puissants et efficaces au service des élèves.

Ces programmes doivent être mobilisateurs pour les élèves, cohérents entre eux, conçus en complémentarité pour créer du sens et « faire culture ». Pour cela, il faut se donner le temps de la réflexion, de telles évolutions majeures pour l'avenir ne peuvent pas être sérieusement construites en quelques semaines, de façon éclatée, sans allers-retours entre l'ensemble des acteurs et des usagers du système éducatif. Aucun autre pays que la France n'oserait réformer en profondeur un cycle complet d'éducation et de formation de sa jeunesse sans y consacrer plusieurs années de débats approfondis.

Le SNES-FSU continue de demander une autre méthode de construction et d'écriture des programmes scolaires qui soit démocratique, transparente, plus respectueuse de « l'expertise » enseignante, et plus conforme aux intérêts des élèves. Inscrite dans un temps suffisamment long pour permettre un bilan de l'existant, ouverte à la pluralité des regards et des approches (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, sociologiques et politiques...), elle doit prévoir la confrontation, le suivi de la mise en œuvre et la vérification régulière de la pertinence des programmes enseignés avec, en particulier, les personnels et l'ensemble des organisations syndicales.

Dans l'urgence, il demande un moratoire sur la mise en place de la réforme du lycée.